

Contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS)  
Fiche de demande de subvention 2024

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

**Le demandeur : Jean-François Berger Maire**

**La collectivité maître d'ouvrage : Commune de Morzine**

N° SIRET : 217 401 918 00016

Adresse : 1 Place de l'église, CS20025, 74110 Morzine

**Interlocuteur chargé du suivi du dossier : A.Jacquier**

Téléphone : 06 12 72 38 08

Courriel : aymeric.jacquier@morzine.fr

**Contact pour la communication : Clothilde Azam**

Téléphone : 04 50 79 58 57

Courriel : clothilde.azam@morzine.fr

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé : Aménagement de voirie et création de trottoirs Taille de Mat de Nant Crue

Localisation : Taille de Mat de Nant Crue, 74110 Morzine

Le contexte, les objectifs et la nature de l'opération : La taille de Mat de Nant Crue ne dispose pas de trottoirs. Après divers échanges parcellaires, la commune possède désormais le foncier nécessaire au recalibrage de la voirie et des eaux pluviales ainsi que pour la création d'un trottoir aux normes pour les personnes à mobilités réduites. Les travaux prévus sont du terrassement, de la canalisation, du nivellement et de la pose de bordure et de la réfection des enrobés

L'aménagement de trottoirs sur cette voie importante de la commune permettra le développement des circulations douces (marche) en sécurisant un nouvel itinéraire piéton.

**Echéancier de réalisation :**

Date envisagée pour l'engagement juridique de l'opération (permis de construire / signature des marchés pour travaux / acte notarié pour acquisition...) : signature du marché juin 2024

Date d'achèvement des travaux : printemps 2025

## COÛT ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Estimation des dépenses d'investissement en Hors Taxes :

- Etudes .....	€
- Travaux .....	381 676.31 €
- Frais maîtrise d'œuvre, assistance technique.....	€
- Acquisition foncière.....	€

**Total = 381 676.31 €**

**Plan de financement PREVISIONNEL :**

Subventions attendues	Montant € HT	%	Observations
<b>DEPARTEMENT</b>			
→ <b>CDAS</b>	95 419	25	
→ Autres programmes :			
<b>REGION</b>			
<b>ETAT</b>			
DETR, DSIL, réserve parlementaire...			
<b>UNION EUROPEENNE</b>			
<b>AUTRES FINANCEURS PUBLICS</b>			
CCHC	190 838	50	
<b>Total aides publiques</b>	286.257	75	
<b>AUTRE (à préciser)</b>			
<b>Autofinancement</b>	95.419	25	
→ dont Emprunt	95 419	25	
→ dont Fonds propres			
<b>Total autofinancement</b>			
<b>Total</b>	381 676.31€		

**Projet favorisant la transition écologique :**

**oui**     **non**

**À noter :**

- L'aide globale du Département ne doit pas être supérieure à l'autofinancement du Maître d'Ouvrage, sauf exception dûment justifiée
- La subvention allouée sur le CDAS a une validité de 3 ans
- Une attestation de valorisation/communication de l'utilisation de la subvention départementale sera demandée pour le versement du solde de l'opération

**Documents à joindre :**

- Délibération du Conseil Municipal ou Communautaire adoptant l'opération et sollicitant l'aide du Département
- Devis ou rapport estimatif
- 

Date : 24/04/2024

Nom/Signature/Cachet : Jean-François Berger

## TRANSMISSION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Toute demande de subvention sera envoyée directement aux Conseillers départementaux du canton.  
 1 copie sera au Service des Solidarités Territoriales – [CDAS@hautsavoie.fr](mailto:CDAS@hautsavoie.fr)